

N°2023-12/76B

**Objet : ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET ADMISSION DE L'ETAT DES CREANCES ETEINTES.**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Thierry DEL POSO, François BONNEAU, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Nathalie PINEAU donne pouvoir à Thierry DEL POS.

**Secrétaire de séance :** Jean-Jacques THIBAUT

**Date de convocation :** 29 novembre 2023

Le Président expose à l'assemblée,

La Trésorerie d'Elné présente un état de produits irrécouvrables relatifs à des factures d'eau et d'assainissement pour les exercices antérieurs à 2023 pour un montant total de de 38 980,67 € ainsi qu'un état des créances éteintes relatives à des factures d'eau et d'assainissement pour les exercices antérieurs à 2023 pour un montant total de 16 682,46 € réparti comme suit :

**Etat de produits irrécouvrables :**

BUDGET 224	Montant des provisions en non-valeur (compte 6541)
TOTAL BUDGET GENERAL	93,80 €
Etat des restes	93,80 €

<b>BUDGET 225</b>	<b>Montant des provisions en non-valeur (compte 6541)</b>
<b>TOTAL EAU POTABLE</b>	<b>24 652,27 €</b>
Etat des restes	24 652,27 €

<b>BUDGET 226 Assainissement</b>	<b>Montant des provisions en non-valeur (compte 6541)</b>
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>	<b>14 234,60 €</b>
Etat des restes	14 234,60 €

**Etat des créances éteintes**

<b>BUDGET 225</b>	<b>Montant des propositions surendettement (compte 6542)</b>
<b>TOTAL EAU POTABLE</b>	<b>12 589,76 €</b>
Etat des restes	12 589,76 €

<b>BUDGET 226 Assainissement</b>	<b>Montant des propositions surendettement (compte 6542)</b>
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>	<b>4 092,70 €</b>
Etat des restes	4 092,70 €

**LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **ACCEPTÉ** d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables relatifs aux budgets Eau et Assainissement sur les exercices antérieurs à 2023 ;

↳ **ACCEPTÉ** d'admettre l'état des créances éteintes relatives aux budgets Eau et Assainissement sur les exercices antérieurs à 2023 ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de ces dossiers.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

